



La Commune de Yens

RECHERCHE

Un/une employé/e communal/e auxiliaire

Pour assurer :

- La surveillance des pauses des écoliers dans le cadre des activités périscolaires.
- Tous travaux de mise en place, rangement, nettoyage des lieux.
- Entrée en fonction : début septembre 2021
- Traitement : Fr. 28.- par heure, vacances en sus.
- Pas de 13^{ème} salaire.
- **Les jours de travail sont, durant les périodes scolaires, les mardis et jeudis de 12h00 à 12h45**

Nous vous remercions de faire part de votre intérêt pour ce travail à la Municipalité de Yens, Ch. de la Poste 2, 1169 Yens ou greffe@yens.ch.

La Municipalité